

Point n°6

Intervention de Christophe VIGNON au nom du groupe municipal « La Côte-Saint-André POUR TOUS »

La première Décision modificative qui nous est présentée a lieu ce 24 novembre, certains diront peut-être, mieux vaut tard que jamais, mais cette date tardive et le peu de temps qui reste pour cette année hypothèquent grandement votre capacité à vraiment modifier et réaliser des investissements en 2022.

Lors du vote en mars du budget, concernant celui de fonctionnement, nous vous avons alerté sur le risque de monter de telles sommes en investissement (sans retour possible) avec notamment la hausse prévisible du point d'indice des fonctionnaires et la hausse du coût des énergies. Pour arriver à boucler ce budget, vous pouvez compter sur des recettes supplémentaires (impôts et taxes mais aussi dotation et participations [DSR et FCTVA notamment]) mais aussi en asséchant presque entièrement la ligne des dépenses imprévues -79 100 €.

La hausse des énergies reste contenue mais comme nous l'avions déjà dit lors du DOB, la commune a raté de nombreuses occasions de limiter notre dépendance aux énergies fossiles et les prochains budgets ne pourront plus faire l'impasse sur ces priorités de développement durable.

Concernant le budget d'investissement, nous notons avec satisfaction le rajout d'une étude pour sécuriser la rue Aristide Briand et y intégrer les modes doux. L'arrivée prochaine de Lidl dans ce secteur va rendre indispensable d'y réaliser très rapidement des travaux.

Lors du vote du budget, nous vous avons dit qu'avec des projets aussi peu aboutis (Hôtel de Ville, place Hector Berlioz et les façades du château Louis XI), on voyait mal comment vous alliez réaliser une fois de plus la totalité de votre budget d'investissements.

Cette DM démontre que nous avons raison car voici le pourcentage de réalisation de ces trois projets emblématiques de votre budget 2022 à ce jour

- façade château Louis XI : 24 %
- place Hector Berlioz : 10 %
- et Hôtel de Ville : moins de 2 % !!!!!

Par conséquent, vous faites bien de diminuer ces lignes budgétaires car l'argent ne sera pas utilisé mais il est regrettable que vous ne l'ayez pas fait plus tôt et même immédiatement au moment du vote du budget.

Concernant le bien Jouffrey, au moment du vote du budget, le 29 mars, vous nous aviez répondu que rien n'était inscrit pour le moment comme travaux. Il est dommage d'avoir attendu novembre pour décider quelque chose, on aurait pu anticiper et gagner presque 1 an et utiliser le budget investissement d'autant plus que la collectivité a contracté un prêt de 700 000 € cette année.

Les travaux pour la maison Jouffrey sont prévus pour accueillir les services du département devenus sans lieu d'accueil en conséquence de l'arrivée du GF38.

Même si le bâtiment pourra servir après les années d'occupation par des services du département. Si on tient compte de l'achat, on est à 700 000 € d'investissement pour notre collectivité en lien direct avec la venue hypothétique du GF38. Cela commence à faire beaucoup.

Encore faudrait-il que les travaux prévus dans cette construction des années 70 soient réalisés dans une logique de développement durable avec un effort important sur l'efficacité énergétique du lieu mais, suite à la commission travaux de lundi dernier, nous avons de très gros doutes.

En conséquence de quoi, nous donnons un avis défavorable à cette DM et nous voterons contre celle-ci.